Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 12 juin 2025

Dissolution de la Jeune Garde : le mouvement fondé par Raphaël Arnault réagit



Le gouvernement a annoncé ce jeudi 12 juin la dissolution de la Jeune Garde, cofondée par le député LFI Raphaël Arnault qui en est le porte-parole. Une « attaque sans précédent » selon le mouvement antifasciste.

Le mois dernier, le ministre de l'intérieur Bruno Retailleau avait annoncé vouloir dissoudre par décret en Conseil des ministres le groupe Urgence Palestine, celui du mouvement antifasciste La Jeune garde et le groupe d'ultradroite Lyon populaire. Ces deux derniers ont été dissouts ce jeudi matin. Il reprochait à ces « groupements de fait de provoquer à des agissements violents contre les personnes, provocations bien souvent suivies d'effets. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Vanessa Arnal-Laugier le 12 juin 2025

« Nous ne nous laisserons pas faire »

La Jeune Garde

Dans un communiqué, la Jeune Garde a réagi à cette dissolution, annonçant que « la jeunesse antifasciste ne se dissout pas. » Le groupe entend porter un recours au Conseil d'État pour faire annuler cette décision. « C'est la première fois depuis 1945 que l'organisation d'un député d'opposition est dissoute, ajoute la Jeune Garde. C'est une attaque sans précédent contre toutes les voix qui s'opposent trop fermement au projet réactionnaire de l'extrême-droite. »

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !